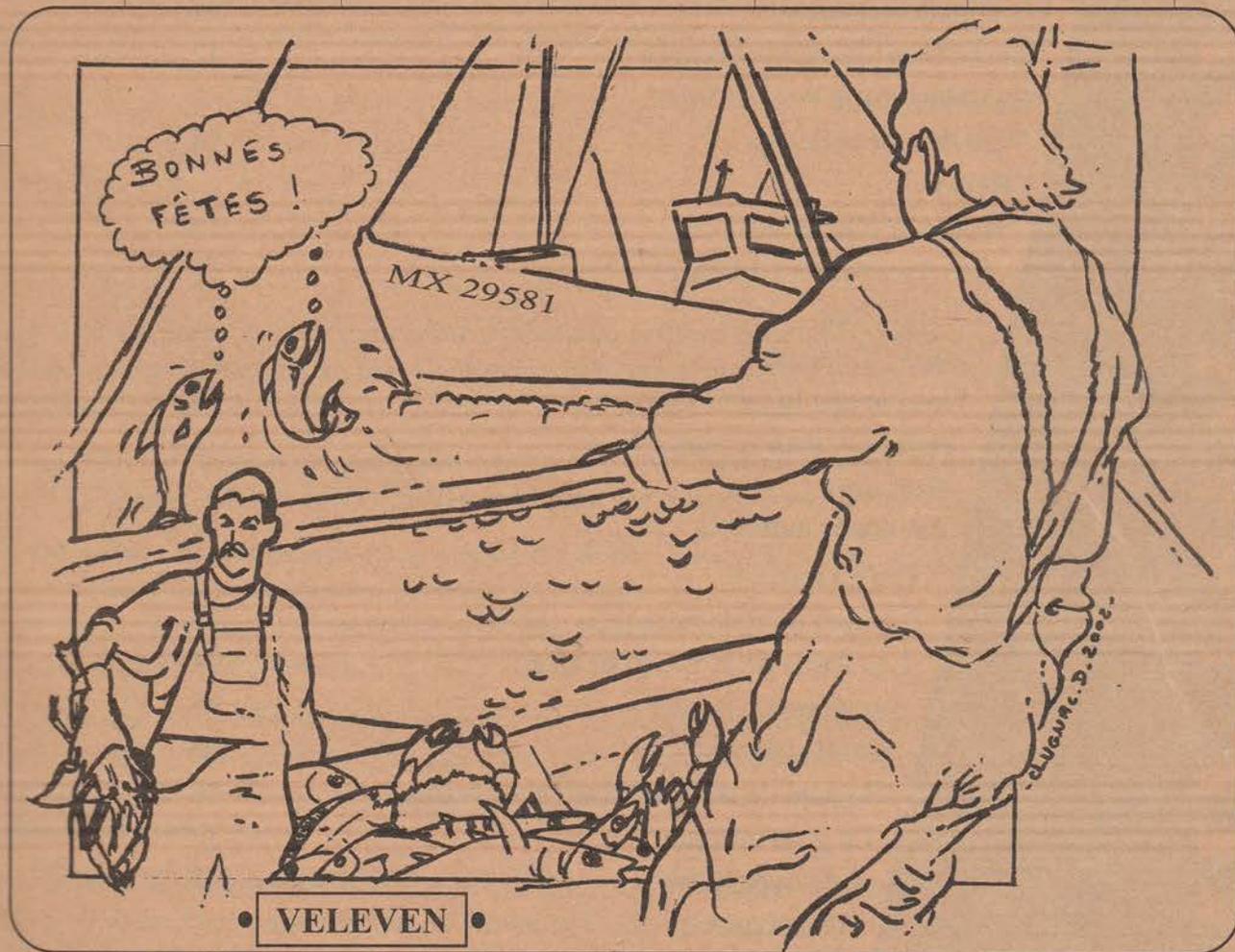


An Nor Digor



Bulletin Communal de Guimaëc

N°26 - Décembre 2002

Sommaire

LA COMMUNE

Edito	3
Brèves	3
Le mot du Maire	4
La photo de classe	5
L'état civil	6
Les démarches administratives	7

LA C.A.P.M.

Qu'est-ce que l'ADIL ?	10
Les ordures ménagères	11
Loustic Bian : la crèche itinérante	12

LA CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Portrait de Jean Bévout	14
-------------------------	----

RÉCIT

A-hed ar c'hantved	16
Nos vacances à Guimaëc	19

LA CULTURE

Sophie Tatischeff	20
Nous avons lu...	20
Petits pas vers la barbarie...	21

HISTOIRE

Guimaëc autrefois	22
-------------------	----

ASSOCIATIONS

Le Club de rencontre	24
Les Amis de la Chapelle Christ	24
Les Gars de la rive	25
Koroll Digoroll	25
Société de chasse : "La Préservatrice"	26
La gym tonique	27
Le Foyer Rural	28

TRADITION

Chansons, devinettes, dictons	29
-------------------------------	----

DU CÔTÉ DE LA GASTRONOMIE

La recette de Jeannine	32
------------------------	----

CONTE DE CAMPAGNE

Fachonne victime	34
------------------	----

JEUX

Le Coin des jeunes	35
Mots croisés n°26	36
Solution des mots croisés n°25	36

Mise en page :
Agence Web - Guimaëc

Impression :
Imprimerie du Roudour - Guerlesquin

Encore un numéro varié et diversifié d'AN NOR DIGOR. Vous retrouverez ainsi avec plaisir la photo de classe qui avait disparu des trois précédents numéros.

Tempête pour sortir, tel est le lot quasi quotidien de Jean BÉVOUT qui nous a consacré un peu de son temps pour nous parler de son difficile métier de marin pêcheur.

Outre les rubriques habituelles concernant les associations et les chroniques de la vie des Guimaëcois, nous vous proposons de faire le point sur le délicat dossier des ordures ménagères ainsi que sur la mise en place de la crèche itinérante Loustic Bihan.

Nous voulons ici remercier toutes les personnes qui apportent leur contribution à la réalisation d'AN NOR DIGOR et nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour que notre gazette reste vivante et ouverte.

Bonne lecture et bonne année 2003

J Y C

- Brèves -

...**De comptoir** qui s'est transformé en salon de coiffure puisque "**Coupe et Coiff**" s'est installé depuis début octobre au 6, plasenn an Iliz. Coiffure pour hommes, femmes, enfants. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 avec ou sans R-V. Tél 02 98 67 68 28.

Le RESAM, Réseau d'Echanges de Services aux Associations du pays de Morlaix organise un forum le samedi 15 février 2003 de 16h à 19h30 à la Maison des Associations de Ste Sève.

Ouverture de pépinières : Les Pépinières de la Vallée. Elles sont installées route de Kerbuic, entre Penn ar Guer et Kerboulic derrière le rocher du Cleguer.

Didier Géréec et son épouse vous proposent des arbustes, des haies, des plantes de bord de mer, des plantes méditerranéennes, des palmiers... Tél. 02 98 88 87 51.

Guimaëc est à l'honneur puisque le Pays de Trégor lui a remis le premier prix des villages fleuris (catégorie 501 à 1000 habitants). Un prix d'honneur (2^{ème} prix du département) a été décerné à Josiane et Jean Bohec de Pen a Neac'h, au musée des vieux outils et à l'école qui se voit attribuer également un prix d'honneur départemental.

Le Pays de Trégor a vécu. Au 1^{er} janvier 2003, les communes adhérentes des Côtes d'Armor rejoignent le Trégor Goëlo. Quant aux cantons de Lanmeur et Plouigneau, comme le prévoit la loi d'aménagement du Territoire, ils intègrent le pays touristique de Morlaix (C.A.P.M.).

Sachez aussi que le **CMJ** a son site internet depuis peu : <http://www.cmj-guimaec.fr.st>

Enfin, le **Skol Gouren Gwimaeg** est encore à l'honneur puisqu'à la première journée du challenge de Bretagne par équipe (catégories poussin et benjamin, minime) le Skol a remporté la victoire le 24 novembre à Rostrenen. Par ailleurs Yohan Meuric, Laurent Scouarnec, Laurent Guillou, Alan Cabon et Julien Huruguen sont présélectionnés pour participer aux Championnats d'Europe des Luttes Celtiques en 2003 en Sardaigne.



Le nombre de permis de construire pour maisons neuves a beaucoup augmenté ces dernières années. C'est tant mieux car cela fait de la population et de la fiscalité en plus. Mais le problème de la constructibilité des espaces est devenu aujourd'hui plus compliqué. Historiquement on pourrait considérer que les choses ont évolué en trois étapes.

On a d'abord connu la situation primitive qui permettait à chacun de construire pourvu qu'il soit propriétaire d'un terrain viabilisé parfois même non viabilisé. Ce système a révélé ses insuffisances au moment du boum de la construction des années 60-70 : mitage du paysage, coût élevé des réseaux à tirer, remise en question des espaces agricoles et atteinte aux espaces naturels de qualité.

Alors, le Législateur s'est dit qu'il fallait plus de réglementation et il a voté le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui, localement, a donné les Plans d'Occupation des Sols (POS). La commune de Guimaec en fut dotée en 1984. Le système avait le mérite d'être clair et relativement simple : on établissait des zones constructibles dont les parcelles étaient desservies (routes, eau, électricité), et qui étaient situées dans le bourg ou dans quelques hameaux. Simple donc, mais pas juste du tout puisque par un simple trait de crayon on pouvait multiplier la valeur d'un terrain par dix selon qu'il était ou non en zone constructible. D'autre part, les terrains constructibles sans frais ont peu à peu été dévorés par les habitations et il ne restait pratiquement plus de parcelles à la fois constructibles et viabilisées. Il fallait donc créer des routes et des réseaux (avec l'assainissement en plus). Oui, mais qui devait payer ? La commune, c'est-à-dire les contribuables ? Les propriétaires de terrains à construire ? Les citoyens qui veulent acheter du terrain pour bâtir ?

C'est là que nous entrons dans la troisième phase avec une nouvelle loi : Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) votée en décembre 2000.

Renouvellement Urbain me direz-vous ? Mais nous vivons à la campagne ! D'accord mais sachez que nous habitons un monde où l'on applique des solutions urbaines au milieu rural et jamais l'inverse.

Dans tous les cas, il ne serait pas normal que le citoyen dont le terrain n'est pas constructible doive, en plus, payer des impôts pour financer les réseaux de parcelles constructibles et ainsi apporter une plus-value à leur propriétaire sans contre-partie, si ce n'est la fiscalité.

La loi prévoit donc, dans ce que l'on nomme maintenant les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et qui remplacent les POS, qu'une participation soit demandée aux "aménageurs", c'est-à-dire aux vendeurs de terrains en vue de construction, ce qui est justice.

Bien sûr, la commune pourrait jouer le rôle d'aménageur mais elle n'a pas vocation à traiter toutes les opérations d'urbanisme de son territoire. Elle le fait un peu, par les lotissements communaux, pour qu'il y ait toujours quelque chose à proposer...

Au fait, cela me fait penser que si vous cherchez du terrain, il en reste dans les deux lotissements communaux. Pour tous renseignements, adressez-vous à la mairie.

Joyeux Noël et Bloavezh Mat!

Bernard CABON



La classe de l'année 1978-1979

Rangée du haut de gauche à droite :

Audibert David, Gwénaél Derrien, ?, Sylvain Bohec, Sandrine Quémener, Michel Coq, Sophie Clech, Christelle Clech.

Rangée du milieu de gauche à droite :

Arnaud Guillou, Stéphanie Masson, Valérie Bohec, Christian Le Du, Sandrine Le Cotton, Olivier Choquer, Angélique Lasbleiz, Florence Coq.

Rangée du bas de gauche à droite :

Daniel Hameury, Christelle Le Scour, Wilfried Le Cotton, Michel Scouarnec, Sylvain Lariagon, Jean Marc Sourimant, Morgane Ramel, Fabrice Thilloz



Naissances

- le 10/02/2002 : **Camille NEDELEC** chez Franck NEDELEC et Magali LE BRUN à Kermelven
le 03/05/2002 : **Maho Théodore LE GUEN** chez Pierre LE GUEN et Dorothee BLONDEL au 15 hent Lokireg
le 28/05/2002 : **Félix GILET** chez Jean-Claude GILET et Mathilde CERCEL au Penker Kereven
le 19/06/2002 : **Agathe Charlotte Valentine LE GALL** chez Olivier et Isabelle LE GALL de Ty Nec'h
le 20/06/2002 : **Avel LE NOAN** chez Joann et Christelle LE NOAN de Kergadiou
le 16/07/2002 : **Corentin BELLEC** chez Jean-Marc et Isabelle BELLEC de 15 hent Beg ar Fry
le 18/07/2002 : **Titouan Eflam HAMON** chez Benoit et Isabelle HAMON du Moulin de la Rive
le 10/08/2002 : **Meloar André Marie LOPES** chez Pascal et Hélène LOPES à Penn Feunteun
le 09/09/2002 : **Océane DAFNIET** chez Yvan et Anne DAFNIET de Koat Brug
le 09/09/2002 : **Morgane Katell DEVOS** chez Laurent Devos et Nadine Derrien au 7 hent Lokireg
le 07/10/2002 : **Evans CHAU** chez Lan CHAU et Corinne QUEGUINER à Ty Bihan Le Prajou
le 08/10/2002 : **Elise MONCUS** chez Cédric et Fanny MONCUS à Convenant le Rosaire
le 31/10/2002 : **Yaëlle BROUDIC** chez Jean Christophe Broudic et Virginie Leblanc à Penn ar Guer
le 18/11/2002 : **Allan Yann CHOQUER** chez Serge et Patricia CHOQUER à Keroriou

Mariages

- le 02/02/2002 : **Jacques SCHWEITZER** et **Françoise LABRANCHE** de Penn ar C'hoat
le 11/05/2002 : **Philippe POULAIN** de CHEVRU et **Isabelle LE ROUX** au 12 hent Lokireg
le 27/07/2002 : **Fabien VOURCH** de PLOUZEVEDE et **Sterenn JACOB** au 4 Kastell ar Bail
le 03/08/2002 : **Catherine BOHEC** de Penn an Nec'h et **Ludovic Jacques PRUNET** de Toulouse
le 31/08/2002 : **Caroline CUDENNEC** de Kastell ar Bail et **Johann LE GOFF** de Locquirec
le 14/09/2002 : **Christelle LE SCOUR** de Bel Air et **Denis L' HIGUINEN** de Botsorhel



Décès

- le 07/01/2002 : **Marcel Joseph Marie PERSON** du Presbytère
le 08/01/2002 : **Yvette Fernande DUBOIS** épouse PRZEPIORA de Plasenn ar C'hoël
le 19/02/2002 : **Madeleine LE GALL** Epouse TANGUY du Guelliec
le 23/02/2002 : **Roger LE SCOUR** de Kervran
le 27/07/2002 : **Joseph Marie L'OLERON** de Kermenguy Creis
le 05/08/2002 : **Félicie LE FOLL** Epouse BLANCHET de Kersco
le 27/08/2002 : **Albert BOUGET** 19 Hent Lokireg
le 03/09/2002 : **Juliette Marie RIOU** Veuve BLANCHET de l'Hôtel de la Plage au Moulin de la Rive
le 14/09/2002 : **Jean Pierre LAURENT** de Convenant le Rosaire
le 22/09/2002 : **André KERGUILLEC** 35, hent Lokireg
le 23/09/2002 : **Jean BANNIER** de Run Orven
le 04/11/2002 : **Jean Victor Alexandre GARNIER** du Prajou
le 06/11/2002 : **Vincent LEON** de Kerall
le 11/11/2002 : **Jean Joseph CLECH** de Kerellou
le 27/11/2002 : **Jean Pierre KERVARREC** de Kastell ar Bail

La commune

- Démarches administratives -

LA MAIRIE OUVRE SES PORTES DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H30,
ELLE EST FERMÉE LE JEUDI ET LE SAMEDI APRÈS-MIDI

COMMENT OBTENIR ?

URBANISME

Guimaëc possède un plan local d'urbanisme

PIÈCE DÉSIRÉE	PIÈCES À PRODUIRE	OÙ S'ADRESSER
PERMIS DE CONSTRUIRE	Dossiers en 4 exemplaires Une demande sur formulaire spécial, plan de masse, plan de détail. Photo de l'environnement (volet paysager) Notice d'assainissement si individuel	Mairie
DÉCLARATION DE TRAVAUX	Pour travaux hors d'oeuvre brute inférieure à 20m ² et modification des façades, clôtures. Dossier en 3 exemplaires	Mairie
CERTIFICAT D'URBANISME	Dossier en 4 exemplaires : une demande, un plan de situation, un plan de masse	Mairie
EXTRAIT DE MATRICE CADASTRÉE	Peut-être obtenu par toute personne en cas de vente, donation, partage, succession	Consultation en Mairie EXTRAIT UNIQUEMENT CENTRE DES IMPÔTS PLACE DU POULIET

FORMALITÉS

ATTENTION NOUVEAU : SIMPLIFICATION

- les fiches d'état-civil individuelle ou familiale n'existent plus, la photocopie du livret de famille suffit (photocopie gratuite en mairie de Guimaëc)

- le "certifié conforme" n'existe plus, les photocopies suffisent

- pour les déclarations de perte de papiers d'identité, permis de conduire, carte grise : S'ADRESSER A LA GENDARMERIE DE LANMEUR, LES MAIRIES NE SONT PLUS CONCERNÉES

La commune

FORMALITÉ	PIÈCES À FOURNIR	OÙ S'ADRESSER
ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS	<ul style="list-style-type: none"> - pièces d'identité - livret de famille - demande écrite 	Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès Joindre une enveloppe timbrée
DUPLICATA LIVRET DE FAMILLE	Perte : état civil des conjoints et des enfants	Mairie du mariage ou du domicile
CERTIFICAT DE VIE COMMUNE	<ul style="list-style-type: none"> - pièces d'identité des deux intéressés - justificatif du domicile - présence de deux témoins 	Mairie
CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - livret de famille du défunt - adresse des héritiers 	Mairie Notaire
PASSEPORT (validité 10 ans) (délai : une dizaine de jours)	<ul style="list-style-type: none"> - livret de famille des parents ou carte si sécurisée ou extrait de naissance - timbre fiscal 60€ à la perception - 2 photos d'identité en noir et blanc - 1 justificatif de domicile de moins de 2 mois - présence indispensable des majeurs pour signature 	Mairie
CARTE D'IDENTITÉ (validité 10 ans) (délai : trois semaines)	<ul style="list-style-type: none"> - livret de famille ou extrait de naissance - attestation des parents pour mineurs - 2 photos d'identité en noir et blanc - 1 justificatif de domicile de moins de 2 mois - présence de l'intéressé indispensable pour la prise d'empreinte 	Mairie du domicile
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> - présence d'un parent - couple divorcé : jugement de divorce - couple vivant maritalement : déclaration d'autorité parentale 	Mairie du domicile
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	<ul style="list-style-type: none"> - carte nationale d'identité - justificatif de domicile 	Se présenter en Mairie avant le 31 décembre ATTENTION CE N'EST PAS AUTOMATIQUE

FORMALITÉ	PIÈCES À FOURNIR	OÙ S'ADRESSER
CARTE GRISE	<ul style="list-style-type: none"> - formulaire de demande d'immatriculation disponible en Mairie - certificat de vente remis par le vendeur - carte grise du véhicule avec mention "vendu le..." + signature - si le véhicule a plus de 5 ans : attestation de passage dans un centre de contrôle agréé - enveloppe timbrée avec son adresse - pièce d'identité - justificatif de domicile - certificat de non-gage si véhicule non immatriculé en Finistère 	<p>Dossier transmis en Sous-Préfecture de BREST par la Mairie</p> <p>Le cheval vapeur = 26€ Moitié prix pour les véhicules de plus de 10 ans</p>
DUPLICATA PERMIS DE CONDUIRE	<ul style="list-style-type: none"> - imprimé disponible en Mairie - 2 photos d'identité - permis de conduire usagé ou déclaration de perte - 1 enveloppe timbrée <p>DUPLICATA GRATUIT</p>	<p>L'ensemble est transmis en Préfecture par la Mairie</p>
EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - formulaire disponible en Mairie - 1 enveloppe timbrée 	<p>Casier Judiciaire National 44079 NANTES cedex</p>
MARIAGE	<ul style="list-style-type: none"> - extrait de naissance des futurs époux - certificats pré-nuptiaux - attestation de domicile - contrat de mariage éventuellement <p>Pour les étrangers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acte de naissance traduit - certificat de coutume - certificat de capacité 	<p>Mairie environ 1 mois avant la célébration</p>
PACS		<p>Renseignements au Tribunal de Grande Instance de MORLAIX</p>
RECENSEMENT MILITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - livret de famille des parents <p>LES JEUNES GENS (GARÇONS ET FILLES) DOIVENT VENIR SE FAIRE RECENSER DANS LEUR MOIS DE NAISSANCE DE LEUR 16 ANS.</p>	<p>Mairie</p> <p>CETTE DEMARCHE EST INDISPENSABLE POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LE BAC...</p>

Qu'est-ce que l'ADIL ?

L'ADIL du Finistère (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) fait partie d'un réseau national agréé par l'ANIL (Agence Nationale) et conventionné par le ministère du logement. C'est un organisme qui met à la disposition du public, des conseillers (juristes) pour lui apporter une information complète, objective et gratuite sur toutes les questions concernant le logement.

Où consulter l'ADIL29 ?

Deux centres sont à votre disposition :

- à Brest, 14 bd Gambetta tél : 02 98 46 37 38
- à Quimper, 23 rue Jean Jaurès tél : 02 98 53 23 24

Des permanences sont organisées dans 24 villes du département, dont une à la mairie de Lanmeur, le 4^{ème} mardi de chaque mois de 13h45 à 15h30. Le public bénéficie de conseils également par téléphone, courrier, télécopie, ou Email (ADIL29@ANIL.org). Le site Internet est consultable à l'adresse : <http://www.adil.org/29>

Pour quelles questions consulter l'ADIL ?

- Location : bail, loyers et charges réparations locatives, démarches pour obtenir un logement social
- Contrats : de vente ou construction, garanties, assurances dommages-ouvrage...
- Financement :
 - Pour l'accession à la propriété ; type d'emprunts et conditions d'accès, estimation de l'APL ou l'AL, simulation de plan de financement ou diagnostic financier, prévention et traitement du surendettement.
 - De l'amélioration de l'habitat ; aides et subventions, types d'emprunts et conditions d'accès, estimation APL et AL, assurances...
- Droit de l'urbanisme et relations de voisinage : mitoyenneté, troubles de voisinage, servitudes diverses, droit des sols, permis de construire, lotissements...
- Fiscalité immobilière : impôts locaux, avantages fiscaux, revenus fonciers investissements locatifs...
- Copropriété : charges courantes, entretien
- Qualité de l'habitat : logement décent, information en matière d'amiante plomb et saturnisme, insectes, parasites, mэрule, radon, bruit...
- Relations avec les professionnels de l'immobilier : notaires, agents immobiliers, architectes, constructeurs, établissements de crédits...

N'hésitez donc pas à consulter les permanences (ou les centres) de l'ADIL. Des juristes sont là pour vous guider dans vos projets mais n'agiront pas à votre place. Leur rôle exclusif est de vous conseiller et de vous informer.

Nicole GLERAN

- Les ordures ménagères -

Le gros souci de la C.A.P.M.

Les communes sont responsables des déchets produits par les ménages et de leurs propres déchets (écoles, rues, espaces verts...). Elles assurent aussi la gestion des déchets de l'artisanat et des petites entreprises.



Or la **quantité de déchets que nous produisons ne cesse d'augmenter.**

A titre d'exemple la commune de Guimaëc en a produit **277 tonnes en l'an 2000**. Bien gérer les déchets c'est en produire le moins possible: c'est la prévention. Récupérer les matières premières et l'énergie qu'ils contiennent: c'est la valorisation. Les transporter les traiter et les stocker en polluant le moins possible : **c'est le traitement.**

En plus du traitement qu'elle a en charge depuis 1996, la CAPM va hériter de la gestion de la collecte des déchets au 1er janvier 2003. Une compétence très lourde puisque gérer les 28 000 tonnes produites par les 28 communes revient à 5.5 Millions d'euros et devrait atteindre les 6.9M en 2006.

Pour essayer de limiter les tonnages exportés vers les autres départements afin d'y être traités, **la CAPM met en place une collecte sélective.** Concrètement à partir de 2004 les ménages seront progressivement équipés de 2 bacs individuels, l'un pour la partie fermentescible (déchets alimentaires...) l'autre pour les papiers et cartons qui seront compostés. Seul le verre continuera à être collecté en apport volontaire. Comme à présent, les encombrants ménagers seront collectés deux fois par an conformément à la loi.

Un effort de civisme va donc être demandé à chacun pour effectuer le tri de ses propres ordures, ainsi qu'un effort financier, puisque ce transfert à la CAPM aura un coût très important. Jusqu'à présent à Guimaëc chaque famille devait verser une redevance calculée en fonction de la fréquence du ramassage. D'autres communes avaient choisi une taxe basée sur la valeur locative du logement. Ce système va être unifié en 2003 pour une période test d'environ deux ans. La taxe sera donc mise en place pour tous, le but ultime étant de revenir à la redevance qui incite davantage l'utilisateur au tri à la source.

Poursuivons donc nos efforts pour limiter et trier nos O.M. et apprenons à nos enfants et petits enfants à faire ces gestes qui protègent notre environnement.

Laurence PARIS.

- Loustic bian : la crèche itinérante -

Qu'est-ce que "Loustic Bian" ?



Avec le soutien des communes adhérentes, de la CAF, du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix, l'association "Loustic Bian", née en juillet 2001, est un nouveau service de halte-garderie itinérante et intercommunale.

La halte-garderie fonctionne avec un camping-car (le bébé-bus) aménagé qui est stationné devant un local mis à la disposition par les communes pilotes. **A Lanmeur, vous pouvez voir le bébé-bus tous les mardis de 9h à 17h à la Salle Steredenn.**

Avec du personnel qualifié (des auxiliaires-puéricultrices), Loustic Bian est portée par des jeunes femmes motivées pour faire naître une structure permettant de répondre à un véritable besoin en matière de garde occasionnelle de son enfant.

Pourquoi Loustic bian ?

Ce nouveau service d'accueil pour les enfants de 3 mois à 6 ans offre :

- Pour l'enfant :

- L'apprentissage en douceur à la séparation,
- La rencontre avec d'autres enfants du même âge,
- Le développement de sa sociabilité et de son autonomie,
- La découverte d'un lieu adapté, de nouveaux jouets et jeux,
- La participation à des activités.





- Pour les parents :

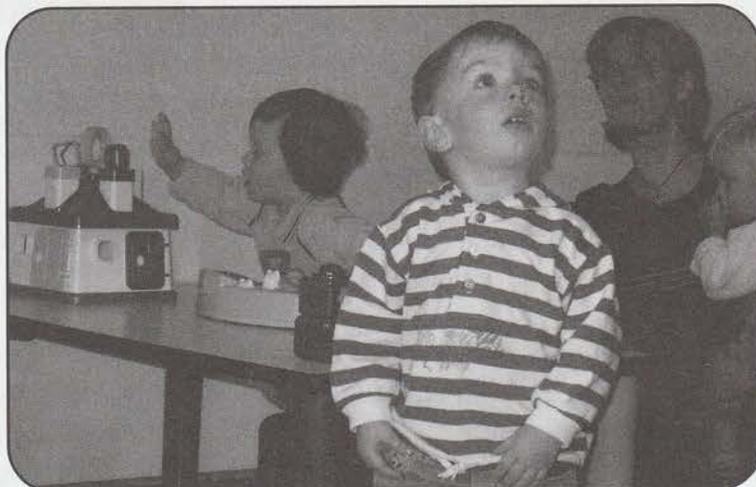
- Souffler un peu et avoir du temps libre,
 - Echanger avec des professionnelles de la petite enfance,
 - Préparer l'enfant à l'école maternelle,
 - Avoir du temps pour les courses, une activité, pour s'occuper d'un plus petit,
 - Se reposer pour une maman enceinte,
- Avoir un moyen de garde ponctuel lorsque la famille est loin, absente ou lorsque l'assistante maternelle est malade, ou encore pour soulager les grands-parents...

TOUS AU RENDEZ-VOUS

N'hésitez pas à venir avec votre enfant visiter cet univers qui plaît autant aux parents qu'aux enfants. Voici le planning du bébé-bus :

- le lundi de 9h à 16h à Pleybert-Christ.
- le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h à Lanmeur (salle Steredenn)
- le jeudi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h45 à Plougouven (foyer socio-culturel)
- le vendredi de 9h à 16h à Carantec (centre de loisirs "le clouet")
- le samedi de 9h à 16h à Saint Martin des Champs (centre Gallouédec)

Yvan Dafniet



Marin-pêcheur à Guimaëc Jean Bévout, la mer c'est son métier



La commune de Guimaëc dispose d'une façade maritime importante et cependant on ne dénombre dans notre commune que deux marins-pêcheurs professionnels : Alain LE GOFF et Jean BÉVOUT qui a gentiment répondu à nos interrogations sur ce difficile métier de marin-pêcheur.

Par les nuits les plus froides, ou quand le vent hurle dans la cheminée et que la pluie cogne contre les carreaux, vous pourrez entendre du côté de Bellevue, un bruit sourd de camionnette vers 4heures, 4heures 30. Jean part au travail, destination le port de Plougasnou, où l'attendent Yann BEVOUT et Marc, son frère pour embarquer sur le Veleven (La Méloine en breton).

Elevé dans le séraïl depuis sa plus tendre enfance puisque son grand-père et son père étaient pêcheurs, Jean obtient dès l'âge de 14 ans le droit d'embarquer régulièrement sur les bateaux pendant les vacances grâce au précieux fascicule délivré par les Affaires Maritimes. Plus tard il fera l'école de pêche à Douarnenez, où il suit une formation théorique qui va lui délivrer un diplôme, le "capacitaire", diplôme qui va lui permettre, à sa sortie de l'école de devenir patron de sablier dans la baie de Morlaix, associé avec Jean Michel (Arthur pour les intimes) son beau-frère. Et cela pendant 18 ans.

Entre temps, en 1975, Jean est devenu Guimaëcois d'adoption en se mariant avec Anne Marie. Après quelques années passées à Morlaix le couple pose définitivement son sac en 1983 à Guimaëc pour élever leurs trois enfants.

C'est en 1987 que Jean se décide à rejoindre l'équipe de marins-pêcheurs formée par ses cousins Yann et Marc.

Il y a douze bateaux de pêche à Plougasnou. Le Veleven est un caseyeur coquillier qui sort tous les jours sauf le dimanche et les jours de très mauvais temps.

L'été on pêche les crustacés, tourteaux et araignées. L'araignée vit sur le sable et le tourteau dans la roche. Le bateau dispose de 600 casiers qui vont être relevés tous les jours, vidés, appâtés puis remis à l'eau. Rien à voir avec les 60 casiers que gérait son père. Car la technique a progressé avec la mécanisation: vire-casiers, treuils, sondeurs, et le fameux GPS, appareil qui permet de se situer très précisément sur l'eau.

La Chronique économique

Mais il y a un revers à la médaille puisque cette pêche quasi-scientifique, qui a permis d'augmenter les prises, fait que la ressource est en forte diminution.

Cela est encore plus vrai pour la pêche à la coquille qui démarre dès le mois d'octobre, pêche qui a nécessité la mise en place de créneaux horaires variables en fonction des lieux de pêche et des périodes. Ainsi le Veleven a une licence ou autorisation sur Perros en octobre de 6 à 8 heures par jour de pêche. En novembre retour sur les sites habituels mais en pêchant à plus de trois milles des côtes. Puis dès le début décembre on est autorisé à pêcher en baie de Morlaix et ceci jusqu'au mois de février. Pour cela il faut acheter tous les ans une licence (sorte de permis de pêche) pour chaque site et pour chaque type de pêche. La pêche à la coquille se prépare en septembre. Après quinze jours de vacances amplement méritées il faut préparer le bateau : installer le portique, les treuils, les dragues et les nouveaux câbles d'une longueur totale de 400 mètres répartis sur deux tourets. Car la coquille se pêche sur des fonds de 120 à 160 mètres. Mais à l'heure où l'on impose des quotas par la mise en place d'horaires de pêche, les affaires maritimes viennent d'autoriser un système de dragues à roulettes (conçu par les Anglais) qui permet d'accéder à des endroits difficiles dans la roche, jusqu'ici protégés, détruisant ainsi les reproducteurs. Où est alors la logique par rapport à la gestion de la ressource ?

Alors quel avenir pour la pêche côtière ? Jean est pessimiste. Le nombre de bateaux ne cesse de diminuer. Les conditions de travail sont difficiles car on sort par tous les temps ou presque. Et l'investissement est conséquent. Mais ce métier lui plaît car, outre le fait de vivre en plein air, attaché aux traditions il perpétue chaque jour ces gestes, des milliers de fois répétés par son père.

Et ses loisirs ? Rassurez-vous il ne les passe pas à la pêche, mais il s'adonne volontiers aux plaisirs de la chasse, passion qu'il pourra cultiver pleinement dans quelques années quand il sera en retraite.. Mais pour l'instant, "p'tit gars, débarque pas ton sac, c'est pas encore demain que l'on va désarmer..."

Nicole GLERAN et Jean Yves CREIGNOU



A-hed ar c'hantved gant Pier-Mari Lous (9)

Ganet eo Pier-Mari LOUS e Penn Lann er bloavezh 1911, ha panevet e amzer brizonier, eo bet ingal o vevan e Wimaeg. Meur a wech en deus kemeret perz e buhez ar barrez, anavezet gantan kalz a dud ha gwelet meur a dra o cheñch. An traoù-se ni n'eus kontet d'An Nor Digor e brezhoneg hag a zeu tamm ha tamm er maez ganeomp.

Setu ec'h aemp atav daou pe dri da welout Jean en e doull rak un e unan, o pourmen barzh ar c'hoad, a vije bet susped.

Jean en doa dour tost a-walc'h, ur wazh a dremene er prad e-kichen. Epañ a rae deus an dour-se goude bezañ lakaet anezhañ da verviñ. Er goañve oa diaesoc'h dezhañ rak ar wazh a oa strizh ha don hag a veze skornet e kreiz ar goañv. Neuze e veze ret da Jean lakaat erc'h da fontañ evit kaout dour.

Abalamour d'an dour ni oa darbet dezhañ bezañ bet paket div wech.

Ar wech kentañ e oa erruet gantañ en eur vont da gerc'het dour d'ar wazh. Peurliesañ e c'hortoze an noz da vont e-maez ar c'hoad met en taol-se n'en doa ket taolet pled a-walc'h, moarvat, ha skler e oa an deiz c'hoazh pa oa aet Jean d'ar prad daou vidon gantañ war e gein. Ya, met gwelet e oa bet a-bell gant ur chaseer, a oa o c'hortoz, pignet e beg un espes mirador, ar girvi gouez a zeue, e serr an noz, da beuriñ war ar prat e bord ar c'hoad. Ar chaseer a reas dezhañ ar somasionoù met Jean a dec'he tre ma c'hallie. Benn ar fin egile a dennas met hep ober droug da Jean.

Tost e oa bet dezhañ memestra rak pa oa aet da n'em diwiskañ en doa kavet plomb, pejoù reoù, en e borpant etre ar mezer hag an doubleür. An daou vidon a oa bet toullet, treujet gant ar plomb ! Tomm

A travers le siècle avec Pierre-Marie Le Lous (9)

Pierre-Marie LE LOUS est né en 1911 à Penn Lann et, si l'on excepte la période de captivité en Allemagne, il a toujours vécu à Guimaëc. S'investissant volontiers da la vie locale, il a connu beaucoup de monde et observé plus d'un bouleversement. Il en a fait part à An Nor Digor au cours d'une série d'entretiens en breton.

Ainsi nous allions toujours à deux rendre visite à Jean dans sa tanière car un prisonnier, tout seul, se promenant dans le bois aurait paru suspect.

Jean avait de l'eau à proximité, un ruisseau coulait dans le pré en contre-bas. Il buvait de cette eau après l'avoir bouillie. L'hiver, c'était plus difficile car le ruisseau était étroit et encaissé et il restait gelé pendant plusieurs semaines. Jean était alors contraint de faire fondre de la neige pour avoir de l'eau.

C'est à cause de l'eau qu'il a failli être pris à deux reprises.

La première fois, c'était en allant chercher de l'eau au ruisseau. D'ordinaire il attendait que la nuit fût tombée pour sortir du bois, mais cette fois-là, il n'avait pas été assez prudent et il faisait encore jour quand Jean allait au pré, deux bidons sur le dos. Oui, mais il fut aperçu par un chasseur, qui guettait du haut d'un mirador les chevreuils qui venaient, au crépuscule, paître l'herbe du pré à la lisière du bois. Le chasseur lui fit les sommations mais Jean s'enfuit à toutes jambes. Finalement le chasseur fit feu mais, apparemment, sans atteindre Jean.

Il s'en était fallu de peu, car quand Jean eut enlevé sa veste, il y trouva du plomb, du gros, entre l'étoffe et la doublure. Les deux bidons étaient percés, les plombs les avaient traversés de part en

e oa bet d'e groc'hen. Anez d'an daou vidon e vije barrek da vezañ bet lac'het. Klask oa bet war e lerc'h goude-se. Un archer kozh a oa bet deut, gant ar chaseer, da reiñ un tamm sell e-lec'h ma oa bet gwelet. Jean a gave dezhañ oa o vont da vezañ paket rak d'ar poent-se ne oa ket peurechuet gantañ c'hoazh toenn e doull. Tostaet oant d'an terrouar, Jean en doa klevet memez anezhe o laret : “Mañ ket aze ken !” Ha kaoz ebet goude.

Ar pezh zo fentus a-walc'h : ar chaseer a oa boloñjer ar geriadenn, anveout a rae Jean dre ma oa bet hemañ o labourat ur pennad gantañ, “prestet” gant hon fatron evit sikour anezhañ.

Ur wech all, pa oamp aet, d'ar sul, d'ober un tamm bizit dezhañ, oamp bet nec'het dre ma ne welemp ket anezhañ o c'hortoz ac'hanomp er c'hoad evel ma oa kustum d'ober ken inaouet ma veze e-pad ar sun. N'em c'houlenn a raemp : “Daoust petra e c'hell bezañ c'hoarvezet gantañ ? Gant ma ne vo ket kavet marv !”.

Marv ne oa ket avat, met ne oa ket en ur stad dreist : o tapout dour diwar an tan en ur gastolorenn en doa stlabezet ar gastolorennad dour bervet war e droad ha poazhet anezhañ da vat. Fid am bie, ar gouli ne oa ket brav da welout ! Hag an troad a oa koeñvet toud ! Jean a oa izel e voral : ur boan pitoiabl en doa rak e droad, bulumet, a oa n'em lakaet da weriñ. Soñjal a rae dezhañ en doa terjenn. N'helle ket bale, hag an dra-se ni oa ar gwashañ : penaos mont da gerc'het dour ? Jean a soñje dezhañ a oa, er wech-mañ, echu dezhañ. Petra ober ? Gwelloc'h e oa gantañ mont da n'em rentañ d'an Almanted evit chom da vervel en e doull memestra evel ul louarn blesset. Ha remed ebet...

Eo, buan a-walc'h, e oa bet kavet ur voestad tret a oa bet dalc'het abaoe ar brezel gant ur c'hamarad deus Bro Naoned. Soñj mat 'meus deus anv an tret-se : “Meta-Vaccin”. Ma, gant hennezh ni oa bet gwellaet troad Jean hag e voral da heul !

part ! Il avait eu chaud ! Les deux bidons lui avaient sauvé la vie. Il fut recherché quelque temps. Un vieux gendarme était venu, accompagné du chasseur jeter un coup d'oeil là où les faits s'étaient produits. Jean craignait le pire car le toit de sa demeure n'était pas encore achevé. Ils s'approchèrent du terrier, Jean les entendit même dire, entre eux : “Il n'est plus là !”. Et l'on n'en parla plus.

Ironie du sort : le chasseur en question était le boulanger du village et il connaissait Jean car celui-ci avait travaillé un temps chez lui, “prêté” par notre patron à un moment où il avait eu besoin d'aide.

Une autre fois, alors que nous allions, le dimanche, lui rendre visite, nous fûmes surpris de ne pas le trouver à nous attendre dans le bois, comme il en avait l'habitude, tant il s'ennuyait dans la semaine. Nous nous demandions, craignant le pire: “Qu'a-t-il bien pu lui arriver ? Pourvu qu'il ne soit pas mort !”.

Il n'était pas mort, c'est sûr mais il n'était pas en bon état : en retirant de l'eau du feu dans une casserole, l'eau bouillante s'était renversée sur son pied et l'avait brûlé sérieusement. Fichtre, la plaie n'était pas belle à voir ! Et le pied était tout enflé ! Le moral de Jean était au plus bas : il souffrait terriblement et la plaie s'était infectée. Il pensait avoir de la fièvre. Il ne pouvait marcher et c'était là le pire : comment aller chercher de l'eau ? Cette fois, Jean pensait que c'était fini. Que faire ? Il préférerait aller se rendre aux Allemands plutôt que de rester mourir dans son terrier comme un renard blessé. Et pas de médicament...

Si, assez rapidement, on trouva une boîte de pommade qu'un camarade de la région nantaise avait gardé avec lui depuis la campagne de quarante. Je me souviens du nom de cette pommade : “Méta-Vaccin”. Eh bien, en peu de jours, grâce à cette pommade, le pied de Jean fut guéri et son moral remonta aussitôt.

Jean n'helle ket kannañ e zilhad eveljust. E zilhad korf, roched ha kalson a gemeren evit reiñ anezhe da gannañ er feurm e-lec'h ma oan-me. Va fatronez a walc'he anezhe o soñjal e oa o oc'h ober war dro va re-me. E-lec'h cheñch bep sun e tougen va dilhad pemzektez setu ne veze da gannañ nemet ur wech ar sun, pep eil dilhad Jean ha va re-me. Ne labee ket e zilhad all, e vragou nag e borpant. Gwriat anezhe rae deus ret. Pa vezent re fank pe fraeget, me a dape anezhe hag e veze roet er c'hamp re nevez en o flas evel hon re-ni. Ne veze ket gwisket divalav. Me am boa gwisket anezhañ da zont d'ar gêr ; soñj am eus e oa gantañ ur gamizolenn gaki, nevez flamm, ne oa ket bet douget gant den.

Me ivez ni skrive da Soazig, e wreg. Skrivañ a raen dezhi dre he anv plac'h yaouank : Françoise Le Gall. Ne vije ket kollet al lizheroù dre ma oa anveet e Lokireg. A-wechoù e lakaen dezhi, war ar paper, tammoù diwar-benn Jean. Ret e oa din bezañ en disfi rak al lizheroù ne vezent ket serret ha lennet e vezent gant an Almanted. Skrivet em boa dezhi penaos Jean a veve evel Katarin-Fañch-Paris. Honnezh a oa ur baourez a veze o ruzañ anezhi hag o kousket er maez, en dro da Lokireg. Evelse Soazig he doa komprenet e oa bev Jean ; met n'hellen ket skrivañ skleroc'h dezhi petra oa c'hoarvezet gantañ. Ur paper oa deut dezhi dre ti-kêr Lokireg da laret penaos Jean a oa "n'em dennet a-zindan an otorite almand".

E Lokireg, evel er parrezioù all, e oa ur c'homite evit ober kolioù, boued ha dilhad enne, da gas d'ar brizonerien. Jean a reseve kolioù evel ar re all. Met, ur wech erruet ar paper en ti-kêr, ar c'homite ne gomprenet ket abalamour da betra e c'houlenne Soazig kaout kolioù! Hag evit resev kolioù e oa ret kaout ur gartenn, ar gartenn-se a gasemp d'ar gêr kement a diskouel e oamp bev atav.

Dre cheñch, just er poent-se, e oa paouezet ur c'hamarad da skrivañ d'e wreg : un devez en doa bet

Bien-sûr, Jean ne pouvait laver ses vêtements. Je prenais son linge de corps, chemise et caleçon, et je les faisais laver à la ferme où j'étais. Ma patronne les lavait en pensant s'occuper de mon linge. Au lieu de changer chaque semaine, je portais mon linge quinze jours, si bien qu'il n'y avait à laver qu'une fois par semaine, tantôt mon linge, tantôt celui de Jean. Il ne salissait guère ses autres vêtements, son pantalon et sa veste. Il les raccommodait si nécessaire. Quand ils étaient trop sales ou déchirés, je les prenais et ils étaient remplacés au camp, comme les nôtres, par des neufs. Il n'était pas mal vêtu. Pour rentrer à la maison, je lui avais procuré des habits ; je me souviens qu'il portait un superbe pull-over kaki flambant neuf, qui n'avait jamais été porté.

C'est aussi moi qui écrivais à Soazig, sa femme. Je lui adressais le courrier sous son nom de jeune fille : Françoise Le Gall. Les lettres n'étaient pas perdues puisque tout le monde la connaissait à Locquirec. Parfois je lui parlais de Jean. Il fallait que je le fasse à mots couverts car le courrier n'était pas fermé et la censure était sévère. Je lui avais écrit que Jean vivait comme Katarin-Fañch-Paris, une pauvre qui traînait sa misère du côté de Locquirec en dormant dehors. Ainsi Soazig avait compris que Jean était vivant ; mais je ne pouvais lui expliquer plus précisément sa situation. Un courrier lui était parvenu par l'intermédiaire de la mairie de Locquirec qui lui indiquait que Jean "s'était soustrait à l'autorité allemande".

A Locquirec, comme dans les autres communes, il s'était constitué un comité pour confectionner des colis de nourriture, de vêtements, à expédier aux prisonniers. Jean recevait des colis comme les autres. Mais, une fois que la nouvelle de sa "disparition" fut connue, le comité ne comprenait pas pourquoi Soazig insistait pour obtenir des colis! Pour recevoir ces colis il fallait avoir une carte, cette carte, nous l'adressions à la maison pour signifier que nous étions toujours vivants.

Récit

ul lizer diganti, spilhennet kempenn he foltred war ar paper, ur plac'h chig, ur c'hi bihan ganti en he divrec'h. Ma, n'ouzon ket petra oa war al lizer-se met goude wech n'en doa ket bet skrivet d'e wreg biskoaz. Setu me am boa goulennet digantañ hag-eñ e vefe kontant da reiñ din e gartenn. Evelse oa bet graet. Setu me a gase ar gartenn-se, a oa ur paper e doubl, an hanter a servije evit degas ar respont. Evelse Soazig a reseve ar paper hag hi a zegase din kolioù evit Jean.

Ar gardian a lavare din a-wechoù a gasen kalzig a lizeroù ; “Ya, laren dezhañ, me m'eus dalc'het tammoù mestrezet du-hont, em bro.” C'hoarzhin a rae, ne roe ket a forzh...

N'eo ket echu...

Par bonheur, juste à ce moment, un camarade avait cessé de correspondre avec sa femme : un jour il reçut de sa part une lettre sur laquelle était agrafée la photo de sa jeune épouse, une jolie fille tenant un petit chien dans les bras. Eh bien, je ne sais ce que contenait ce courrier, mais à compter de ce jour, il cessa d'écrire à la maison. Je lui avais donc demandé s'il pouvait me donner sa carte puisqu'il ne s'en servait plus. Ainsi fut fait. J'expédiais donc cette carte qui était un papier en deux parties, la seconde servant pour la réponse. Ainsi Soazig recevait la carte et me ramenait des colis pour Jean.

Le gardien s'étonnait parfois de l'abondance de mon courrier ; “Oui, lui disais-je, j'ai conservé quelques bonnes amies, là-bas, dans mon pays.” Ça l'amusait, en réalité il s'en fichait complètement...

A suivre...

Enregistrement et traduction : B. Cabon.

- Nos vacances à Guimaëc -

Guimaëc vu par nos voisins d'outre Manche. Voici un témoignage fort sympathique que nous avons reçu de la famille SELLECK après un séjour de quelques jours dans notre commune.

A la fin du mois de mai 2002, nous sommes partis en vacances en Bretagne avec quelques amis. On est resté dans deux gîtes à Pont Gwenn en Guimaëc, un petit village du Nord Finistère. Les gîtes étaient merveilleux avec des grands jardins pour que les enfants puissent jouer, et de belles fleurs. Tout ce que l'on avait besoin a été fourni, et même des casquettes de soleil. Il y avait même une télé, un magnétoscope et des jeux pour le temps pluvieux. Et les propriétaires, M et Mme MONCUS nous ont fait la bienvenue.

Nous avons apprécié les belles plages et les beaux paysages. Il faisait plus chaud qu'en Angleterre et la mer était plus propre, avec le stationnement libre près de la plage. C'était très facile pour visiter Brest et nous avons beaucoup apprécié Océanopolis.

Guimaëc est un village très joli et très pratique, avec un supermarché et une boulangerie. Nous avons déjà réservé les gîtes encore pour l'an prochain et nous espérons mieux découvrir la région.

SELLECK family, Sommerset, Grande Bretagne.

- Sophie Tatischeff -

Sophie TATISCHEFF a habité à Talaren pendant 25 ans. Elle nous a quittés au mois d'octobre 2001. Une venelle longeant la mer à Poul Rodou porte aujourd'hui son nom. Elle a été inaugurée le 2 novembre dernier. Au cours de la cérémonie, Lan MAFART lui a rendu hommage en ces termes :

Ensemble très souvent, elles déboulaient en Méhari, tellement chez elles, non pas touristes, mais vacancières. On s'écriait : "Sophie et Bétina sont là !"

"Écoute ! Ça nous a pris," commentait sobrement Sophie, que son attachement à ses amis, au Trégor, à sa maison de Talaren, poussait à des fréquentes venues, prolongées plusieurs fois pour le tournage du Comptoir. Bretagne, Brésil, Paris, amitiés, fêtes, métier, Sophie avait un rythme singulier, une manière très à elle d'accorder le monde aux battements de son cœur dont demeure le sublime écho...

Qu'une rencontre, fût-elle trop éphémère, nous ait tellement touchés, voici l'énigme de sa vie. Face à l'abîme de sa disparition, toute parole est balbutiante, et je sais bien qu'on va nous dire : vous évoquez Sophie, celle que la mort a projetée dans le silence, vous écrivez son nom sur une plaque, vous donnez rendez-vous à ceux qui l'ont aimée dans cette venelle où tant de rêve s'éparpille. Au seuil d'un paysage sans lumière, sans rivage, sans vent, vers l'horizon de l'horizon, c'est en fanfare pourtant qu'elle nous quitta, sous un applaudissement d'oiseaux.

Pour quel très long-métrage Sophie s'éloigne-t-elle ? Le monde est si désert de son visage, de son sourire, de sa voix.

C'est comme un repérage, dit-elle, dans ce pays que je connais depuis toujours, depuis que ça commence, et ça s'appelle l'enfance...



- Nous avons lu... -

An Nor Digor n'inaugure pas dans ce numéro une nouvelle rubrique de critique littéraire... mais il nous a semblé intéressant de porter à la connaissance de nos lecteurs la parution d'un livre, "Petits pas vers la barbarie" (janvier 2002 - Presses de la Renaissance). Pourquoi ce livre là ? pour deux raisons :

- en ces temps d'inquiétudes, d'incertitudes, de questionnement sur l'avenir de notre monde qui change si vite, il vient nourrir notre réflexion, réveiller notre vigilance, "les meilleurs acquis de la démocratie sont menacés d'une disparition à brève échéance si les citoyens sont passifs", et nous inviter à l'espérance, "l'espérance collective, sans utopie".

- le livre a été écrit par un guimaëcois, Guy COQ. S'il est né au Andelys, dans l'Eure où ses parents, comme tant d'autres Bretons partirent travailler dans les années trente, ses racines sont ici, à Kerouegan et à Kerveguen, et il revient régulièrement à Guimaëc. Philosophe, il a enseigné cette matière pendant de longues années, il collabore à la revue Esprit, il a publié plusieurs ouvrages (celui-ci est le sixième), il donne régulièrement des conférences (il était à Brest à la librairie Dialogue et au Juvénat de Chateaulin le mois dernier pour parler de "Vivre au XXIème siècle : quels défis pour la laïcité, pour l'éducation et pour la démocratie ?"), il collabore à Ouest-France.

Nous vous présentons ci-contre la quatrième de couverture de cet ouvrage que vous pouvez emprunter à la bibliothèque de Guimaëc.



Dominique Bourgès

- Petits pas vers la barbarie... -

Petits pas vers la barbarie...

Guy Coq
Isabelle Richebé

PRESSES
DE LA
RENAISSANCE

La société occidentale n'est pas protégée du pire. La démocratie est fragile. Si la barbarie peut surgir à l'occasion de brusques accélérations de l'Histoire - comme on a pu le voir avec la tragédie du 11 septembre 2001, aux Etats-Unis -, des phénomènes de lente érosion affectant de nombreuses sphères de la société peuvent aussi conduire à l'affaissement de la civilisation et des valeurs de la démocratie.

Suspicion à l'égard du politique, dégradation de l'institution scolaire, dangers d'une instrumentalisation de l'homme par la technoscience, effacement des valeurs communes et incertitudes concernant l'humanisme... Isabelle Richebé a voulu interroger Guy Coq sur ces grands enjeux. Dans ces entretiens où la pensée est sans cesse en mouvement, les auteurs s'attachent à discerner le moment où se produisent ces "petits pas vers la barbarie".

Pour autant, ce diagnostic des dangers ne conduit pas à la résignation et cet ouvrage a pour ambition de proposer un nouvel idéal de civilisation, fondé sur un humanisme qui dépasse l'horizon

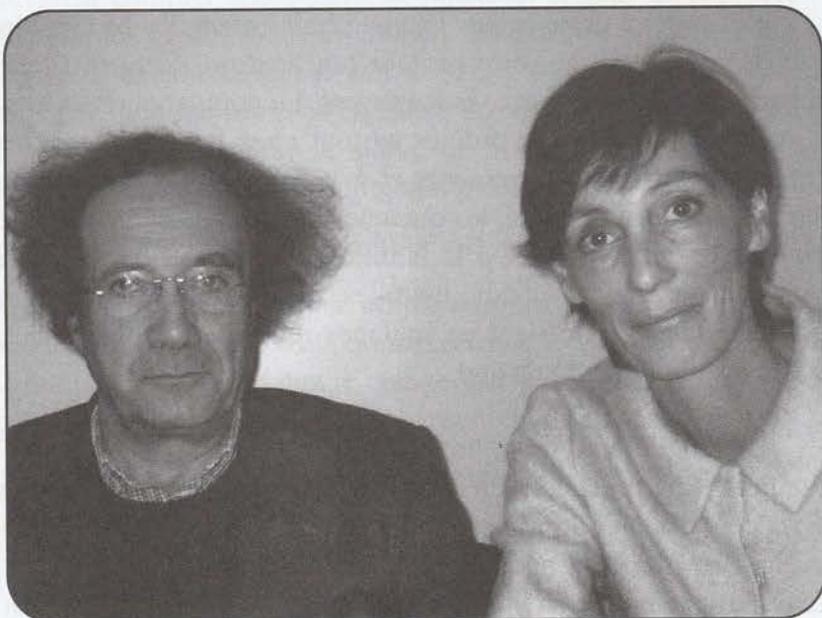
individualiste. Loin des utopies, l'espérance, tournée vers l'action, est ainsi le socle d'une nouvelle culture de l'engagement. La barbarie n'est pas une fatalité.

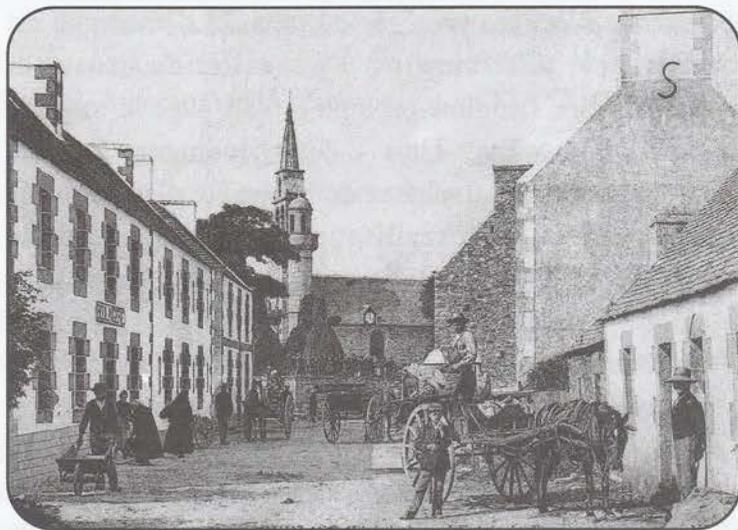
*Agrégé de philosophie **Guy Coq** a enseigné cette discipline dans les lycées.*

*Membre du comité de rédaction de la revue **Esprit**, il a publié, entre autres :*

- *Laïcité et République (Le Félin, 1995)*
- *Dis-moi ton espérance (Seuil, 1999)*
- *La démocratie rend-elle l'éducation impossible (rééd. Parole et Silence, 1999)*

***Isabelle Richebé** est membre depuis 1996 du Service pastoral d'études politiques (SPEP). Elle est plus fortement impliquée à Amnesty International.*





Guimaëc appartient au “Petit Trégor finistérien”, enclave “rouge et laïque” du Nord Finistère. Vu de loin, du Morbihan par exemple, tout le nord du Pen ar Bed est la terre des prêtres. J'essaie pour ma part de réfuter cette croyance largement répandue. Dans ma jeunesse comme dans celle de la plupart des jeunes bretons, nous avons tous ou presque été marqués par une certaine vie religieuse. J'ai pu le vérifier lors de mes sorties entre collègues enseignants ; même très loin de la Bretagne. Au Sri Lanka (Ceylan) par exemple un jeune guide local a fait chanter en chœur un “Gloria in excelsis Deo” de toute beauté à tout un car de “soi-disants mécréants”. Quel instit n'a pas été enfant de chœur

dans sa prime jeunesse ! Je suis resté très tolérant, je suis sans doute un des rares instituteurs publics à avoir “cohabité” un certain temps avec le recteur au presbytère à l'île de Houat.

Guimaëc que je sache n'a pas connu la guerre scolaire. Cependant avant la guerre 14 il y a eu une tentative, et même à Pen ar Chra un couvent de jeunes filles a fonctionné un certain temps. En ce temps là (en amzer se...) un jeune abbé adjoint au recteur a essayé de combattre l'école de la république. C'était l'époque bénie où le clergé ne manquait pas de bras. A mon grand-père paternel il a refusé la communion pascale pour ne pas avoir mis ses enfants à l'école catholique. Depuis, le canton de Lanmeur est resté farouchement laïque. N'existait que le seul couvent, école ménagère au chef lieu qui acceptait à sa cantine les élèves du cours complémentaire voisin : j'y ai mangé pendant deux ans avec la seule contrainte de réciter le “bénédicté” avant le repas.

Revenons à notre église. Quand j'étais enfant, l'abbé Gonidec, un rescapé de la guerre 14 marqué par les gaz de combat, était notre pasteur (an aoutrou Person). C'était un brave homme respecté de tous, bien accueilli dans quasiment tous les foyers. La population était loin de fréquenter l'église tous les dimanches. Il y avait une minorité de fidèles surtout chez les hommes. Quant aux femmes, elles étaient un peu plus nombreuses. Aux enterrements et à la Toussaint, l'église faisait le plein. On ne s'y mélangeait pas, les femmes occupaient la nef, les quelques hommes se partageaient entre le transept sud et le transept nord où se trouvait la stalle réservée à la famille noble locale, les “De Kersauzon”. Au bas du chœur des rangées de bancs accueillait d'un côté les filles, de l'autre les garçons, sous l'œil sévère de Janig ar Jug, la chaisière. Dans le chœur, officiaient en soutanes rouges et surplis blancs, les enfants de chœur ; celui qui aidait le prêtre avait un grand prestige.

L'évangile était lu en breton: “en amzer se Jesus a lavarez di zisquibien...”. Nous autres gamins nous ajoutions: “pa veket a vutun ne ve ket defot a guaniel” (En ce temps là Jésus dit à ses disciples: “quand il n'y a pas de tabac on n'a pas besoin de pipes”... C'était l'époque où le tabac était rationné). La messe se terminait par un Bro Goz Ma Zadou bien senti et bien enlevé accompagné par une sonnerie de cloches, qu'adolescents nous aimions mettre en branle. A la fin elles nous enlevaient bien haut dans le porche.

Histoire

La messe dominicale pour moi et pour beaucoup d'autres sans doute, était une sortie ; on se mettait en dimanche... Et c'était pour la journée. On s'évadait de la ferme et de ses travaux contraignants. Après la messe les hommes se rendaient près du puits désaffecté au bout de l'école. Les femmes se massaient au bord du vieux cimetière pour écouter le crieur public "lomig" qui annonçait les avis municipaux, les ventes aux enchères etc... C'était un peu le journal local : "petra zo lavaret var ar groas ? (qu'a t'on annoncé sur la croix?)". Et la foule s'égaillait, qui au bistrot, qui dans une maison amie pour un café, qui à la maison.

Le recteur aurait bien voulu éveiller quelques vocations chez ses catéchisants, ce fut en vain. Pour ma part j'ai vite égaré ma carte de présence à la messe, mon livre de catéchisme a subi le même sort. Il le savait, aussi m'interrogeait-il en dernier, ce qui me permettait de bien répondre. Il faut dire que j'étais bien dans ses papiers. Tous les ans nous faisons une longue marche ensemble pour amener la communion à ma grand-mère impotente au Prat Crenn près du Prajou. J'étais chargé d'agiter une clochette pour annoncer aux passants éventuels le passage "d'An Autrou Doué". Le jeudi il avait aussi essayé de faire venir à la sacristie les jeunes en leur projetant de petits films fixes. Seuls les gamins du bourg et de la périphérie purent en profiter. Cette initiative déplaisait un peu à notre instituteur qui craignait un peu la main mise sur la jeunesse. Mais elle a vite tourné court car ces projections manquaient d'intérêt malgré notre manque certain d'audiovisuel : pas de cinéma, pas de télé, rien ! La préparation à la communion solennelle avec la retraite de deux ou trois jours, avait un réel succès. C'était quand même plus agréable que les éternels dictées et problèmes de l'école. Qu'il était bien aux beaux jours de pique niquer au bois de Guerven !

Les quêtes du dimanche étaient l'apanage des conseillers de l'église (conseiller an iliz), mais il y avait aussi des quêtes faites par des paroissiens choisis. C'était un honneur recherché. Je crois qu'ils étaient pris, non pour une piété exemplaire, mais parce qu'ils avaient une grande parentèle, source de rapports fructueux (opinion toute personnelle, je suis peut-être mauvaise langue...). Cette corvée dominicale durait quelques semaines pour deux hommes: le premier dénommé Sant Per et son acolyte Sant Alar. D'où une certaine comptine : Sant Per zo meo, Sant Alar a peo, où quelque chose d'approchant (Sant Per est saoul, Sant Alar paiera). Mon père eut l'honneur (?) d'être Sant Alar. Il aimait raconter un épisode amusant de sa fonction temporaire. Après la messe nos quêteurs devaient compter leur recette et rapporter le tout au presbytère, apéritif à la clef sans doute ? Donc un dimanche les voilà rendus en ce lieu. Ils y trouvent Bernadette la bonne, la "carabassen" du curé, en grand émoi. Pendant la messe son voisin le plus proche, monsieur Réguer, que Dieu lui pardonne, est venu lui conter fleurette (ou plus !). Elle a dû tourner autour de la table pour lui échapper. Le recteur Gonidec l'a consolée, lui a remonté le moral, lui disant que Réguer était un brave homme, qu'il la trouvait belle etc., etc. Un tel compliment fait toujours plaisir, même aux bonnes du curé. La chair est faible, ma Doue beniguet !

J'ai perdu tout contact avec l'église de Guimaëc, sans pasteur attitré aujourd'hui, ainsi qu'avec la religion. Je fais partie de mouvements associatifs divers, même catholiques, comme le CCFD de Ploemeur (ramassage de journaux pour sauvegarder la forêt...). Ce qui fait que je mange parfois au presbytère (retour aux sources). Aussi pour conclure, que Dieu me pardonne, Doue di pardonno, comme disaient mes parents....

Jean CLECH

Les associations

- Le Club de rencontre -

En 2010 un tiers de la population française sera en retraite et bien des clubs, dits de retraités vont cesser de fonctionner, faute de nouveaux participants... Un appel de monsieur CABON en octobre 2001, une offre de covoiturage bénévole sont restés sans réponse. Une adhésion en 2001, aucune cette année. Faudra t'il que ce club ferme ses portes pour se rendre compte qu'il existait ?

Le CLUB a repris ses activités le 10 octobre. Les dates d'Inter-Clubs sont les suivantes :

Guimaëc va à Lanmeur le 21 novembre 2002, à St Jean du Doigt le 6 février 2003 et à Plouégat Guerrand le 13 mars 2003. Nous recevons Plouégat le 14 novembre, Lanmeur le 28 novembre et St Jean le 16 janvier. La finale aura lieu le 17 avril 2003 à St Jean.

Un repas a eu lieu le 5 décembre et nous espérons être tous ensemble pour fêter les rois.

Dans le cadre de la Prévention Routière, et organisée par les Aînés Ruraux, se tiendra une réunion le jeudi 06 février 2003 de 9h30 à 11h30 à la salle An Nor Digor. Chacun est invité à tester ses connaissances et faire sa mise à jour des nouveaux panneaux, prise de ronds-points, priorités à droite.... Participeront, les clubs des communes suivantes : Guimaëc, Lanmeur, Locquirec, Plouégat Guerrand, Plouézoc'h et St Jean du Doigt.

- Les Amis de la Chapelle Christ -



L'an dernier à pareille époque, nous étions fiers et confiants. La commune avait obtenu le premier prix du concours "Sauvez un trésor près de chez vous", prix qui devait aboutir à la rénovation de la chapelle. Depuis les choses n'ont guère évolué, bien que plusieurs réunions aient eu lieu sur le site avec les personnalités à l'origine de l'organisation du concours.

Mais aucun financement n'a été proposé, pourtant les sponsors devaient se faire connaître. A la demande de l'association et de la commune, une étude a été confiée à monsieur Léo GOAS, architecte. Il a réalisé un travail de grande qualité qui peut être consulté en mairie. Il a recommandé l'obstruction des ouvertures pour éviter le vandalisme et les accidents.

D'autre part, les bénévoles ont aménagé et nettoyé le placître, mis en valeur les bases de l'édifice, ramassé et entassé les cailloux. Nous les remercions tous. Par la suite un groupe de jeunes morbihannais est venu trier les pierres. Les dépenses correspondant à tous ces travaux ont été prises en charge par l'association grâce aux fonds récoltés lors des fêtes champêtres annuelles. Cette année encore, la fête s'est déroulée sous un beau soleil le 15 septembre dernier. Le ragoût mécanique, préparé par quatre fins cuisiniers, a été très apprécié de tous. Une innovation remarquée cette année : la tombola qui a tenu en haleine les participants. Les différents jeux ont obtenu le succès habituel, ainsi que les Sonneurs de ST JEAN qui ont animé la fête. Il est envisagé de reconduire la formule l'an prochain.

Nous tenons encore à remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont pris part à la réussite de cette journée. Et sous la houlette de notre présidente Anne NEDELEC, nous continuerons à œuvrer pour la mise en valeur de CHRIST.

Michel TANGUY

- Les Gars de la rive -

Pour la saison 2002-2003 le club a connu le départ de certains joueurs, mais aussi l'arrivée de nouveaux, ce qui dans l'ensemble équilibre l'effectif.

Il se compose aujourd'hui **d'une équipe de débutants, d'une équipe de benjamins et de deux équipes seniors** : l'une en troisième division de district et l'autre en deuxième division de district. Tous ces joueurs encadrés par une équipe de bénévoles dévoués et dynamiques, renforcée cette saison par des Guimaëcois, effectuent à ce jour un parcours satisfaisant dans leur championnat respectif.

Concernant plus particulièrement les seniors, à la date du 17 novembre, l'équipe A après avoir joué sept matches, se trouve classée deuxième et, fait remarquable, n'a encaissé qu'un seul but, cas unique pour le moment parmi les 96 équipes constituant les 8 groupes de la 2^{ème} division. En continuant à jouer des matches sérieux et volontaires et en espérant avoir tiré les leçons de la saison dernière, l'objectif défini en début de saison (montée en promotion de première division) est pour le moment respecté.

L'équipe B quant à elle, actuellement classée 8^{ème} sur 11 à 8 points du premier, suit un parcours honorable, malgré un début de championnat laborieux, grâce à l'assiduité des joueurs qui voient avec satisfaction certains de leurs collègues, absents en début de saison, venir les renforcer. Nous espérons donc que les prochains matches permettront la remontée au classement, car la saison est encore longue.

Le club a cette année doté chaque joueur d'un survêtement avec une participation financière de ceux-ci ou des parents, et, ce, grâce aux sponsors suivants que nous remercions :

- Equipe Débutants "LOOKY Coiffure Locquirec"
- Equipe Benjamin "Bistrot AR GWASKELL Kerboulic"
- Equipe Senior "SUPER U Plestin les Grèves"

La saison ayant bien débutée, souhaitons que la trêve de fin d'année n'altère en rien leur tonus mental et physique.

Philippe COMBES

- Koroll Digoroll -



Le groupe KOROLL DIGOROLL a connu cette année encore, un vif succès lors des animations de Locquirec, Plestin, Carantec et des Mardis de Plougasnou. Pour terminer la saison 2002, le groupe s'est déplacé un week end dans la Sarthe, animer un comice agricole. Après un concert de Carré Manchot, un défilé de chars fleuris et de vieux tracteurs, le groupe a conquis le public par ses prestations.

C'est dans un climat chaleureux que les danseurs accompagnés de leurs musiciens KEPELLEDRO, sont revenus afin de préparer la saison prochaine.

Rendez-vous à l'été prochain. A bientôt.

La présidente Janine Le Scour

Les associations

- Société de chasse : "La Préservatrice" -



Les 44 sociétaires que compte désormais La PRESERVATRICE ont déjà bien entamé la saison 2002/2003 (ouverture le 22 septembre).

Le peuplement en tous gibiers n'a pas considérablement varié, si ce n'est peut-être les faisans, grâce au lâcher effectué mais aussi aux reproductions locales. Le lièvre se maintient également et les quotas autorisés (un lièvre par chasseur sur deux saisons) ont été réalisés par plusieurs sociétaires.

Les lapins de garenne semblaient être assez nombreux à l'ouverture, mais une épidémie de V.H.D. a décimé le cheptel et sévit encore. Les pigeons ramiers très présents fin septembre, début octobre, se sont envolés comme chaque année en direction des grands bois, non sans avoir laissé "quelques plumes" néanmoins.

Le gibier noble que constitue le chevreuil, augmente sensiblement et ce n'est pas le plan de chasse ridiculement bas qui menacera sa population (2 bracelets accordés si parcimonieusement par la Direction Départementale de l'Agriculture sur avis de la Fédération Départementale des Chasseurs). Six bracelets avaient été demandés...

La bécasse des bois a fait son apparition fin octobre comme tous les ans. Là aussi des quotas sont à juste titre imposés.

Les chasseurs veillent aussi au maintien des nuisibles à un niveau supportable par l'ensemble de la faune : des battues aux renards seront effectuées en janvier, février et éventuellement en mars. Des piégeages sont réalisés par secteurs, si nécessaire... Il est toutefois rappelé qu'à aucun moment et cela depuis une vingtaine d'années, la société n'a procédé à des campagnes d'empoisonnement de nuisibles.

Ainsi grâce à une bonne gestion des gibiers existants (politique des quotas, destruction rationnelle des nuisibles...etc) de concert avec les sociétés voisines de Lanmeur, Locquirec et St Jean du Doigt, la société de chasse de Guimaëc parvient à assurer un peuplement correct en tous gibiers, sans grave menace pour les cultures, malgré les épidémies latentes. Elle contribue à sa façon au maintien de l'écosystème.

Le bureau de la société est inchangé depuis quelques années :

Président,	Jean MAHE
Vice-Président,	Jean MERRANT
Trésorier,	Robert JAOUEN
Secrétaire,	Jean LAUDREN

Onze autres sociétaires font partie de ce bureau, qui se réunit trimestriellement et gère au mieux les intérêts de l'association. Il profite du présent bulletin pour demander aux sociétaires de respecter scrupuleusement les règlements cynégétiques, qu'ils soient ministériels, préfectoraux ou de la société. Mais encore d'assurer les plus cordiales relations avec les propriétaires, cultivateurs, toute la population et notamment les promeneurs, en toutes circonstances.

Les associations

- La gym tonique -



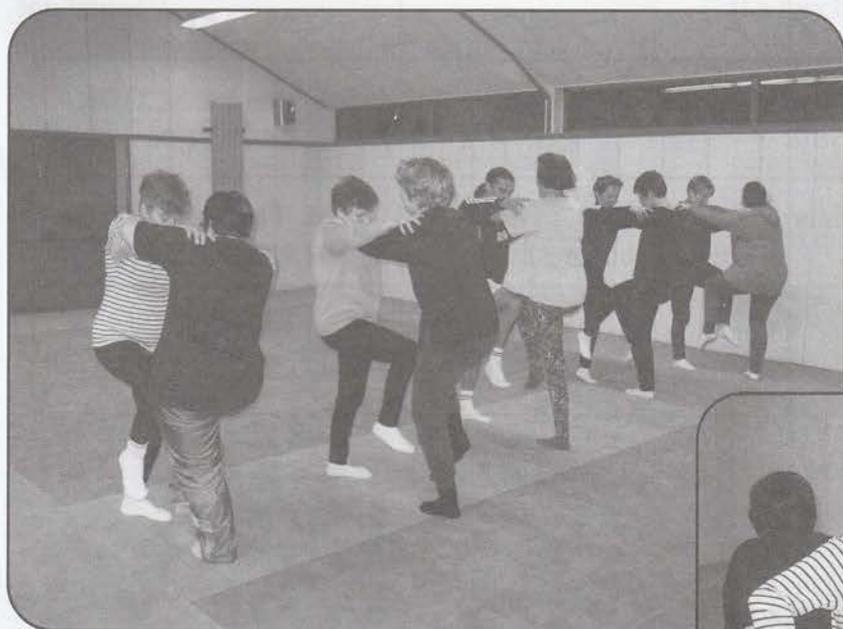
Recette facile même pour débutante, pas trop chère et qui peut rapporter gros... ou plutôt MINCE.

Prenez dix sept drôles de dames aux cheveux courts et un sympathique jeune homme à queue de cheval tout juste descendu de sa bicyclette. Accessoirisez avec quelques ballons, tapis foulards, bâtons. Faites remuer, courir un peu, sauter, bouger, respirer au rythme de musiques variées. Assouplissez, étirez. Assaisonnez d'un brin de fantaisie et de beaucoup de bonne humeur. Laissez mijoter pendant une heure dans un endroit feutré et confortable, et terminez par une petite relaxation.

A consommer sans modération chaque lundi de 18h30 à 19h30 et aussi le jeudi à la salle des sports. Pour se sentir bien tout simplement...

Cette activité vous est proposée par le Foyer Rural.

Renseignements pratiques auprès de Nicole CABON : 02 98 67 67 04.



Les associations

- Le Foyer Rural -

Calendrier des activités 2002 / 2003

ACTIVITÉS	LIEUX	HORAIRES	RESPONSABLES
VOLLEY	Salle omnisports	.Jeudi de 17h30 à 19h00	U.L.A.M.I.R. 02.98.67.51.54
LUTTE BRETONNE	Salle omnisports	Mardi de 17h00 à 18h15 Vendredi de 17h30 à 19h00 Vendredi de 20h30 à 22h30 Samedi de 14h00 à 16h00 Dimanche de 16h00 à 17h00	André HURUGUEN 02.98.78.82.96
TENNIS DE TABLE	Salle omnisports	Mardi de 19h30 à 21h00	Jean THIAULT 02.98.78.82.82
BADMINTON	Salle omnisports	Jeudi de 20h00 à 22h00	Jean THIAULT 02.98.78.82.82
ANGLAIS	Bibliothèque	Mardi de 15h00 à 17h00	Patricia RYAN 02.98.78.81.50
DANSE BRETONNE	Salle An Nor Digor	Mardi de 20h30 à 22h30	Janine LE SCOUR 02.98.78.81.96
COUTURE	Salle An Nor Digor	Mardi de 14h00 à 17h30 Jeudi de 20h00 à 22h30	M. Thérèse JACOB 02.98.78.80.56
GYMNASTIQUE	Salle omnisports	Lundi de 18h30 à 19h30 Jeudi de 18h30 à 19h30	Nicole CABON 02.98.67.67.04



- Kanaouennou -

Silvestrig



Etre chapel Sant Efflam ha toseñ Menez Bre
'Zo ur c'habiten yaouank o sevel un arme ;

'Zo ur c'habiten yaouank o sevel un arme,
Me 'm eus ur mab Silvestrig a lavar mont ivez.

Me 'meus ur mab Silvestrig ha n'am eus nemetañ,
N'eus soudard 'barzh ar vandenn a garer eveltañ.

Me 'm bo ar vadelezh da vonet d'hen goulenn
Gant kalz a dud a-feson digant e gabiten.

Ar c'habiten, p'hen klevas, da selaou 'zo chomet :
"Ganeoc'h, denig ansien, me a zo saouezet !

Fellout deoc'h tromplañ 'r roue, ha kaout e
soudarded ?
Touchet en deus an arc'hant, d'an arme 'rank monet

Pa rofec'h din pemp kant skoed, n'ho po ket anezhañ
N'eus soudard er vandenn a blij din eveltañ"

"Adieu eta, Silvestrig, er giz ur mab prodig !
Ma 'vijec'h chomet er gêr, ni 'vije pinvidik !"

Me 'm eus un evnig bihan, e-kichen toull ma dor
En un toullig er voger, me 'gred emañ en gor

"Na te, ma evnig bihan, te az peus diw askell
A nijfe dreist ar mor bras, o ya ! dreist ar mor pell

A nijfe evidon-me betek penn an arme
Da c'houzout hag emañ Silvestrig en buhez ?"

Silvestrig

Entre la chapelle de Saint Efflam et la colline du
Menez Bre
Il y a un jeune capitaine qui lève une armée

Il y a un jeune capitaine qui lève une armée
Moi j'ai un fils Silvestrig qui dit vouloir y aller aussi

Moi j'ai un fils Silvestrig, et je n'ai que lui
Il n'y a aucun soldat dans la bande que l'on aime
autant que lui

J'aurai la bonté d'aller le demander
A son capitaine avec beaucoup de gens honorables

Le capitaine, quand il l'entendit, resta l'écouter :
"Vous me surprenez, petit vieil homme!

Vous voulez tromper le roi et avoir ses soldats?
Il a touché la prime, il doit rejoindre l'armée

Quand bien même vous me donneriez cinq cents
écus, vous ne l'auriez pas
Il n'y a aucun soldat dans la bande qui me plaise
autant que lui"

"Adieu donc, Silvestrig, comme un fils prodigue !
Si vous étiez resté à la maison, nous serions riches!"

J'ai un petit oiseau, près de ma porte
Dans un petit trou du mur, je crois qu'il couve

"Et toi, mon petit oiseau, toi qui as deux ailes,
Tu volerais par-delà la grande mer, oh oui ! par-delà
la mer lointaine

Tu volerais pour moi jusqu'à la tête de l'armée
Pour savoir si Silvestrig est en vie?"

“Demat deoc'h-c'hwi Silvestrig, demat deoc'h a laran

-Ha dit ivez, evnig bihan, pa'z out deut bet'amañ

Me 'zo degaset amañ gant ho tad dezolet
Hag a lavar, Silvestrig, ez eo c'hwi 'zo kiriek

- Diskennit, evnig bihan, diskennit war ho taou droad
Ma skrivin deoc'h ul lizher da gas d'ar gêr d'am zad

Ma skrivin deoc'h ul lizher da gas d'ar gêr dezhañ
'Barzh daou vloaz a hiziv e vin arru gantañ.”

Pa oan-me 'barzh ma gwele, ma gwele kousket mat,
Me 'gleve merc'hed Roudour o kanañ son ma mab

Pa oa an tad dezolet oc'h ober e gañvou
A oa e vab Silvestrig 'n toull nor o selaou

“Na seset, tad dezolet, seset-c'hwi da ouelañ
Sellet ho mab Silvestrig a zo arru amañ !”

"- Bonjour à vous, Silvestrig, bonjour à vous dis-je
- Et à toi aussi petit oiseau, puisque tu es venu jusqu'ici

- Je suis envoyé par votre père désolé
Et qui dit, Silvestrig, que vous en êtes la cause.

- Descendez, petit oiseau, descendez sur vos deux pattes
Que je vous écrive une lettre pour envoyer à mon père à la maison.

Que je vous écrive une lettre pour lui envoyer à la maison.
Dans deux ans d'ici, je l'aurai rejoint.”

Quand j'étais dans mon lit, bien endormi dans mon lit,
J'entendais les filles du Pardon chanter la chanson de mon fils

Tandis que le père désolé s'affligeait
Son fils, Silvestrig, écoutait sur le pas de la porte

“Cessez, père désolé, cessez de pleurer
Regardez votre fils Silvestrig est arrivé ici.”



Cette chanson, très connue en Bretagne, fut également apprise par des générations d'écoliers dans une version française (le texte présenté ci-dessus est une traduction littérale du texte breton, il ne s'agit pas de cette version ...)

Elle a été recueillie à Plouaret par François-Marie LUZEL et publiée pour la première fois, avec beaucoup d'autres, dans “CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES DE LA BASSE-BRETAGNE” (édition 1868-1890).

Recherche et traduction : Dominique Bourgès

- Divinadelloù - Krennlavarioù -

Divinadelloù

Petra 'zo kaoz d'ar yer da ganañ ?

Peogwir n'int evit c'hwitellat

Ur wezenn e-penn ma zi, peder berenn enni ;
e tremenas ar person hag e c'hoar, ar miliner hag e
wreg ; am boa roet peb a berenn dezho ha c'hoazh e
vane unan ganin ?

C'hoar ar person a oa gwreg d'ar miliner.

Petra a ya e kêr hag a lez e doull er gêr ?

An alc'houez

Krennlavarioù diwar-benn an amzer (goañv)

Deiz Gouel ar Chandeleur e sko ar Werc'hez ar
vilienn er mor hag e vez skanvoc'h an avel

C'hwevrerig c'hwez-c'hwez, a lazh ar voualc'h
war e neizh

Meurlarjez e-toull an nor, Pask e-tal an tan

C'hwevrer da gargañ an toufleziou, ha meurzh da
sec'hañ anezho.

Devinettes

Pourquoi les poules chantent-elles ?

Parce qu'elles ne peuvent pas siffler

Un arbre au bout de ma maison, quatre poires
dedans ; passent le curé et sa soeur, le meunier et sa
femme ; je leur avait donné une poire chacun et il
m'en restait encore une ...

La soeur du curé était la femme du meunier

Qu'est-ce qui va en ville et laisse son trou à la maison ?

La clef

Dictons à propos du temps (hiver)

Le jour de la Chandeleur (2 février) la Vierge jette
le galet dans la mer et le vent est plus léger.

Petit février souffle-souffle, et tue le merle sur son
nid (février est généralement très froid)

Mardi-Gras sur le pas de la porte, Pâques auprès du feu

A février de remplir les fossés, à mars de les sécher .

*Recherches : Dominique Bourgès
Ouvrage utilisé : - Le trésor du breton parlé -
Jules Gros - BARR-HEOL n° 88*



Plaisir des yeux et du goût : un dessert d'automne

N'hésitez pas à ramasser les petites pommes dans votre jardin, elles vous permettront de réaliser la "fameuse tarte des demoiselles Tatin" qui, par sa présentation, surprendra vos invités.

INGREDIENTS

La pâte brisée

250 gr de farine
125 gr de beurre ou margarine
3/4 de verre d'eau
une pincée de sel

La garniture

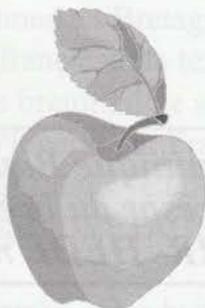
1 kg de petites pommes de reinette ou golden
4 cuillerées à soupe de sucre en poudre + 2
4 cuillerées à soupe d'eau
8 noisettes de beurre
2 cuillerées à soupe de confiture d'abricot
2 cuillerées à soupe de gelée de pomme
2 cuillerées d'eau de source - 1 cuillerée de sucre

(Facultatif)

2 cuillerées à soupe d'amandes effilées
1 bombe de crème chantilly

Matériel

1 grand saladier
1 grand bol
1 verre mesureur
1 cuillère à soupe
1 couteau
1 couteau économiseur
1 moule à tarte 30cm en métal



1 planche à pâtisserie
1 rouleau
1 dessous de plat
1 plat de service
2 manettes pour sortir
le plat du four
1 torchon propre
1 pinceau



PREPARATION

De la pâte brisée

- Dans un grand saladier ou une jatte, verser la farine, y creuser un puits.
- Couper la matière grasse en petits morceaux, la déposer dans le puits avec le sel.
- Travailler le mélange à la main à sec, en lui donnant la consistance du sable.
- Ajouter la moitié de l'eau et en former un pâton (à mettre de côté).
- Puis le reste de l'eau et en former un deuxième pâton ;
- Pétrir ensemble les 2 pâton du bout des doigts de façon à ce que la pâte ne colle pas.
- Fraiser la pâte c'est-à-dire la pétrir à plusieurs reprises avec la paume de la main, en faire une boule qu'on laisse en attente.

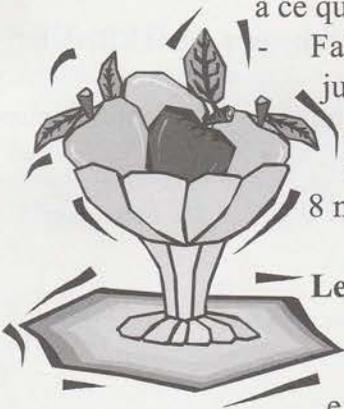
De la garniture :

Le caramel

- Saupoudrer le fond du plat à tarte de 4 cuillerées de sucre en poudre.

- Verser dessous les 4 cuillerées d'eau de façon à ce que le sucre s'en imprègne.

- Faire chauffer le mélange jusqu'à ce qu'il prenne une couleur dorée. Hors du feu, disposer dessus les 8 noisettes de beurre.



Les pommes

- Les laver, les éplucher en utilisant le couteau économiseur.

- Les couper en deux dans le sens du cœur, évider chaque partie.

- Les poser, côté arrondi, sur le caramel, côte à côte, en commençant par le bord du plat en allant vers le centre. Combler les espaces trop importants par des morceaux de pommes.

- Les saupoudrer de 2 cuillerées de sucre en poudre.

Le fond de tarte

(pendant ce temps, préchauffer le four au thermostat 7/8)

- Fariner la planche à pâtisserie et la boule de pâte légèrement.

- Abaisser la pâte au rouleau. Pour établir le gabarit de la pâte à découper, poser le plat à tarte sur la pâte étalée et avec la pointe d'un couteau, limiter l'emplacement à découper, à 8cm à l'extérieur du plat.

- Soulever le rond de pâte et le disposer sur les pommes, glisser l'excédent entre les pommes et les parois du moule jusqu'au fond ; le faire remonter au besoin.

Cuisson (25 minutes) le fond de tarte doit être doré.

A la sortie du four, déposer le plat à tarte sur un

dessous de plat et placer dessus l'endroit du plat de service en vue du démoulage. Avec un torchon, poser sur le plat de service, maintenir les bords des deux contenants et les retourner d'un geste rapide. Attendre quelques minutes avant d'enlever le plat à tarte. Si le caramel a débordé, ôter les coulures avec un papier absorbant légèrement humide ou glisser la tarte sur un autre plat.

PRÉSENTATION

Si les pommes se sont déplacées de leurs alvéoles, les remettre en place avant de les badigeonner du mélange-confiture ou gelée, sucre et eau de source.



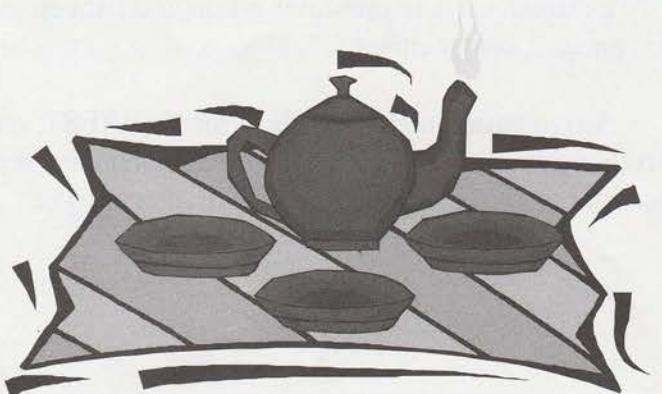
Cette tarte ne peut être préparée que le jour de sa dégustation ; comme d'habitude, la faire légèrement tiédir avant de la servir.

Après quoi, "pour parfaire la présentation", répartir les 2 cuillerées d'amandes effilées, légèrement dorées au four, sur les pommes et disposer quelques touches de crème chantilly dans les intervalles compris entre les pommes.

Quel délice !

BON APPÉTIT.

Jeannine



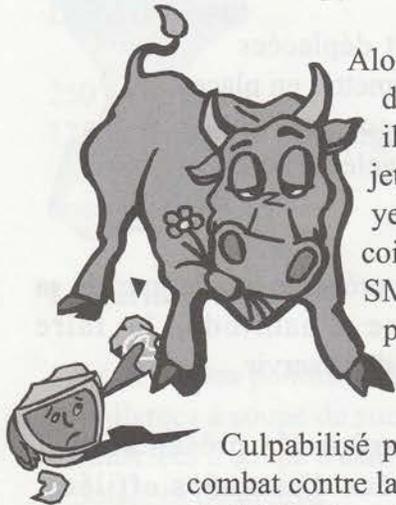
- Fachonne victime -

Nina n'en revient pas. Voilà que Gaston vient d'acheter l'Ordinateur... Et de s'abonner à INTERNET !

Lui qui ne parle plus à ses voisins depuis longtemps, a ressenti le besoin impérieux de communiquer avec le MONDE. Ainsi il a monté son propre site : <http://www.gaston.com>.

José, un ami de trente ans (au moins), est venu rendre visite à Gaston.

- Tu sais José, j'ai créé mon propre site sur Internet !
- Non ! Et ça ressemble à quoi ?
- J'ai installé des photos de Nina, du chien Médor, du tracteur...
- Mais mon pauvre Gaston, ça va intéresser qui ?
- C'est vrai, j'y avais pas pensé.



Alors José, entré en résistance contre cette société de consommation, s'est lancé dans une longue diatribe. Gaston était vulnérable et captif. Installé devant sa télé, il subissait la pression des publicitaires qui vantaient les mérites de produits jetables et souvent inutiles. Et dès qu'il ouvrait sa boîte aux lettres, il dévorait des yeux la pile de prospectus et passait ses après-midi dans tous les magasins du coin. Comment, vous n'avez pas encore le dernier portable bleu rouge ou vert avec SMS incorporé ? Un piercing au nombril ou à la lèvre ? Et 175 millions de personnes dans le monde ont lu Harry POTTER, mais vous, pas encore ?

Conditionné, Gaston était conditionné, une "fashion victim" comme lui dit José. Prostré sur sa chaise, Gaston se sentait doublement culpabilisé.

Culpabilisé par le matraquage publicitaire incessant et culpabilisé par José qui menait le combat contre la "Harrypottérisation" quotidienne des esprits.

Ce fut dur à avaler mais Gaston avait ouvert les yeux et s'est finalement rendu compte que la vie était encore possible sans INTERNET.

José, avec le sentiment du devoir accompli, est rentré chez lui passer des entretiens en vue d'embaucher un comptable dans son entreprise.

Le premier à se présenter est un étudiant parisien de Polytechnique. - "Comptez", lui demande José ! Un... deux, un... deux, un... deux, un... deux...

Le suivant est un étudiant HEC. - "Comptez", lui demande à nouveau José. - "En francs ou en euros", répond l'étudiant.

Le troisième à se présenter est un étudiant en informatique. Lui aussi se met à compter : - "zéro, un..., dix, onze..., cent, cent un..."

Arrive enfin un étudiant de la fac de BREST, qui, à son tour s'exécute : - "un, deux, trois..." - "Bien", s'exclame José, continuez... - "Quatre, cinq, six, sept...". "Encore", trépigne José qui pense avoir trouvé l'oiseau rare. - "Huit, neuf, dix, as, roi, dame, valet..."

(Pour NINA) J Y CREIGNOU

Le coin des jeunes

- Blagues -

Une dame entre dans un magasin où l'on vend des oiseaux :

- Je voudrais un perroquet !
- Mais certainement Madame, nous avons justement un perroquet bilingue. Quand on lui tire la patte gauche il parle anglais et quand on lui tire la patte droite il parle français....
- Et quand on lui tire les deux pattes ?
- Je me casse la figure, pauvre nouille ! Crie le perroquet.

Un serpent demande à sa maman :

- Maman est-ce que je suis venimeux ?
- Non pourquoi ?
- Parce que je me suis mordu la langue...



- Codes secrets -

Sauras-tu retrouver le nom de ces hameaux de Guimaëc, sachant que chaque voyelle a été remplacée par un même signe :

K@R#V@L
K@R&R°&+
K@RB#+L
K@RM@LV@N
K@RV@N
K@R&+D&T
K@R@V@N
K@RN&D



- Jeu sportif (mot caché) -

Quand tu auras trouvé et barré les mots de la liste dans la grille où ils se croisent dans tous les sens, il restera six lettres avec lesquelles tu formeras le nom de la ville qui a accueilli les Jeux Olympiques 2000 (Attention, une lettre peut être commune à plusieurs mots).

M	O	N	T	R	E	A	L
L	S	I	R	A	P	N	O
O	A	Y	M	E	R	I	N
H	S	T	U	20	O	L	D
K	E	O	N	00	M	R	R
C	O	K	I	A	E	E	E
O	U	Y	C	D	L	B	S
T	L	O	H	S	N	T	Y
S	S	E	N	E	H	T	A

ATHENES PARIS
ATLANTA ROME
BERLIN SEOUL
LONDRES STOCKHOLM
MONTREAL TOKYO
MUNICH

Les mots croisés

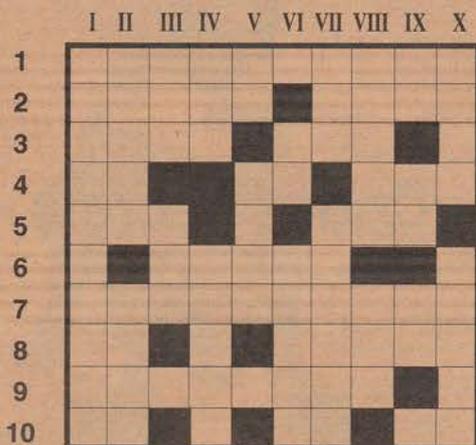
- Mots croisés n°26 -

HORIZONTAL

- 1- Travailleurs de la terre
- 2- Dans les mers tropicales - Grand chat
- 3- Gênant à la taille - Mis à la boîte
- 4- Article - Connu - Possessif
- 5- Sigle de télé - Petite quantité
- 6- Etre dans la lune
- 7- Plaisirs
- 8- Largeur d'étoffe - Recueil de tartes
- 9- Charpente
- 10- Traditions-Gaz abrégé - Envie de Milou

VERTICAL

- I- Lieu-dit de Guimaëc
- II- Maître dans le jeu - Restaurant
- III- Généreux - Fille du beau-père
- IV- Se fait au stade - Terme de rugby
- V- Avec un M ville d'Allemagne - Rivière d'Aquitaine
- VI- Été capable - Recouvrent nos dents
- VII- Presque dieu du vent - Religieux
- VIII- Groupe militaire - Abréviation
- IX- Abréviation commerciale - Pris - Possessif
- X- Evêché normand - Bien en place



- Solution des mots croisés n°25 -

